

République Française

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau

# COMMUNE DE BATZENDORF

## DELIBERATION du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 11

Conseillers absents : 3

**Séance du 2 décembre 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq le deux décembre à 20h, le conseil municipal régulièrement convoqué le 25 novembre 2025, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Richarde BONATI-VELTEN.*

**Membres présents ayant pris à la délibération n°2025/36 :**

*Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Noël BURG, Mme Nathalie ANTONI, Mme Richarde BONATI-VELTEN, M. Kévin DEBES, M. Eric HIRSCH, M. Geoffrey LANG, Mme Tania LAZARUS, Mme Emmanuelle MULLER WEIBEL, Mme Estelle OHLMANN, M. Mathieu TRAUTTMANN.*

**Membres absents à la délibération n°2025/36 :**

*M. Sébastien FUCHS, Mme Marie-Laure PFEIL, M. Jean-Marie STEINMETZ.*

**Délibération 2025/36**

**objet : Admission en non-valeur**

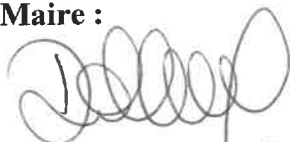
Le Maire informe le Conseil municipal de la transmission du comptable public de l'état d'une créance irrécouvrable portant sur un titre émis en 2020 d'un montant de 86,05 €.

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer cette créance ont été diligentées par le Service de Gestion Comptable de Haguenau, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

☞ accepte d'admettre en non-valeur la somme de 86,05 € figurant sur l'état dressé par le comptable public ;

☞ dit que les crédits nécessaires à l'annulation de cette créance sont prévus à l'article 6541 du budget.

Le Maire :



Isabelle DOLLINGER

La secrétaire de séance :



Richarde BONATI-VELTEN

Certifié Exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le ..08 DEC. 2025..  
et de la publication le ..08 DEC. 2025..

Le Maire

